



ASSOCIATION DES PAYS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER
DE L'UNION EUROPÉENNE (« OCTA »)

ASSOCIATION OF THE OCTS

LGO ASSOCIATIE

OVERSØISKE LANDE OG TERRITORIERS ASSOCIATION

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE DE L'OCTA

ROAD TOWN, TORTOLA, ÎLES VIERGES BRITANNIQUES

26 FÉVRIER 2015

DÉCLARATION POLITIQUE

PRÉAMBULE

Les représentants des Pays et Territoires d'Outre-mer (PTOM) se sont réunis à Road Town, Tortola, dans les Îles Vierges britanniques, le 26 février 2015 à l'occasion de la Conférence ministérielle de l'OCTA de 2014. Ils ont réaffirmé la solidarité entre l'Union européenne (UE ou Union) et les PTOM, ancrée dans leur relation unique et leur appartenance commune à la famille européenne. Ils ont exprimé le souhait de voir le Forum PTOM-UE rester au centre du dialogue politique entre les PTOM et l'UE, avec l'apport complémentaire d'autres mécanismes tels que les réunions trilatérales, les réunions tripartites et les réunions des Groupes de travail du Partenariat (GTP), et rappelé l'importance de la Conférence ministérielle pour l'élaboration des positions des PTOM.

Ils ont également examiné comment les PTOM peuvent libérer leur potentiel, en profitant des relations particulières qu'ils entretiennent avec l'Union et avec d'autres partenaires internationaux et régionaux pour établir des centres d'excellence et des plateformes régionales. Ils ont en outre réaffirmé leur engagement pour une utilisation durable des ressources naturelles, en mettant plus spécialement l'accent sur **le changement climatique et les énergies durables**.

Ils ont rappelé l'intérêt que revêtent les PTOM pour l'UE et le reste du monde sur les plans économique, environnemental, scientifique et stratégique et la possibilité de valoriser ces atouts par des aides de l'Union à la recherche-développement et à l'innovation dans les domaines des énergies renouvelables, du changement climatique, de la biodiversité, de la gestion des déchets et des eaux usées, de la conservation, de la sciences et de la technologie, entre autres. Ils ont également rappelé les avantages compétitifs des PTOM, qui découlent de leur association avec l'UE, et suggéré qu'ils soient mis à profit pour créer des retombées positives, sur les plans économique et autres, au profit de la population.

Les représentants sont également convenus d'élaborer une nouvelle stratégie pour l'OCTA de manière à maximiser leur relation avec l'UE en priorité et à renforcer leur **engagement international** au cours de la période 2015-2020.

RÉSOLUTIONS POLITIQUES

Les PTOM appellent la Commission européenne (Commission) à :

Relations PTOM-UE

1. Dialogue et partenariat

Renforcer dans un sens positif le dialogue politique et établir un partenariat plus actif entre l'UE et les PTOM pour atteindre les objectifs fixés par la Décision d'association outre-mer (DAO).

2. Principe d'égalité

Assurer un traitement égal à tous les PTOM dans le cadre de l'accord d'association de l'UE avec les PTOM et maintenir le nombre de délégués parrainés par PTOM à quatre pour les prochaines éditions du Forum PTOM-UE, comme c'était le cas jusqu'à présent.

Libérer le potentiel des PTOM

3. Centres d'excellence

Encourager activement l'établissement, dans les PTOM, de centres d'excellence dans les domaines des sciences, de l'éducation, de la santé, des énergies renouvelables, du changement climatique, de la biodiversité, des services financiers, du tourisme, de la pêche et d'autres secteurs identifiés dans la Décision d'association outre-mer (DAO), en facilitant les liens institutionnels entre les PTOM et les instituts universitaires et de recherche basés dans l'UE.

4. Plateformes régionales

Soutenir les PTOM dans leurs efforts pour se positionner en tant que plateformes régionales dans les domaines des services, de l'enseignement supérieur, des soins de santé, du commerce, des transports, de la logistique, des communications, de la recherche scientifique et d'autres secteurs identifiés dans la DAO, en encourageant les investissements privés des sociétés et organisations basées dans l'UE.

5. Recherche, éducation et innovation

Aider les PTOM à développer et renforcer leurs réseaux thématiques existants, faciliter la coordination et la mutualisation des connaissances issues des recherches locales et encourager le transfert et le partage des connaissances des PTOM, notamment à travers le Centre de connaissance de l'OCTA ; et permettre aux établissements de recherche et d'enseignement des PTOM de tirer parti des activités potentielles de coopération régionale et internationale en soutenant les réseaux de recherche.

6. Stratégies territoriales pour l'innovation (STI)

Reconnaître le succès du lancement du projet STI, qui aide les PTOM à libérer leur potentiel.

Programmes de l'Union

7. Sensibilisation et accessibilité

Sensibiliser les institutions de l'UE aux spécificités des PTOM et aux difficultés particulières qu'ils rencontrent pour accéder aux programmes de l'Union ; et continuer à soutenir et à faciliter le plein accès des PTOM aux programmes tels qu'Erasmus+, Horizon 2020 et COSME.

8. Participation

Accueillir positivement le projet de stratégie de participation élaborée dans le cadre de la participation des PTOM aux programmes UE ; cette stratégie vise à renforcer la connaissance dans les PTOM, à promouvoir leur attrait et renforcer leur capacité, tout en rehaussant la qualité de leurs propositions et en consolidant la sensibilisation des institutions européennes, qui sera prise en compte dans la stratégie 2010-15 de l'OCTA.

Prendre note du fait que les PTOM tenteront d'établir des points de contact locaux qui serviront à rehausser l'expertise des autorités locales concernant les programmes de l'UE et à assurer une meilleure coordination entre parties prenantes.

9. Life+

Reconnaître les difficultés auxquelles sont confrontés les PTOM concernant les critères d'admissibilité à LIFE+ ; et adopter une interprétation large des critères d'admissibilité énoncés à l'article 6 du règlement de LIFE+ pour faciliter une plus ample participation des PTOM.

10. Éloignement

Mieux prendre en compte l'éloignement extrême de certains PTOM au regard des actions de mobilité et des actions transversales d'Erasmus + ; et favoriser un accès équitable en accordant

un complément de prise en charge des frais de déplacement pour les distances supérieures à 12 000 km, pour tous les publics et pour les actions-clés 1 et 2, et en simplifiant et harmonisant ainsi les règles dans l'ensemble des États membres de l'UE.

Stratégie de l'OCTA de 2015 à 2020

11. Engagement de l'UE avec les PTOM

Accueillir positivement l'élaboration d'une stratégie pour l'OCTA qui visera à mettre en place la réponse stratégique requise pour aborder les questions essentielles pour l'avenir des PTOM et de l'OCTA, de manière consultative et participative, ainsi qu'à renforcer le dialogue et la coopération entre les PTOM et l'UE aux niveaux de l'OCTA et de la Commission européenne, du Conseil européen et, en particulier, des États de tutelle des PTOM représentés au Conseil (Royaume-Uni, France, Pays-Bas et Danemark), de la Présidence de l'Union européenne et du Parlement européen, de manière à consolider l'appui de l'UE aux PTOM.

Assistance technique de l'OCTA

12. Modalités de financement de l'OCTA

Accueillir positivement la décision de l'OCTA d'utiliser les réserves de financement qu'elle a accumulées depuis 2008 pour permettre le prolongement du projet d'Assistance technique (AT) entamé dans le cadre du 10^e FED ; et soutenir l'association dans ses efforts pour analyser les ressources dont elle dispose pour financer des activités profitant à l'association, qui seront prises en compte dans l'élaboration de la stratégie de l'OCTA pour 2015-2020.

13. Extension

Accueillir favorablement toute requête des PTOM de voir le projet d'Assistance technique de l'OCTA prolongé, en prenant dûment en compte la revue à mi-parcours de ce projet.

Mise en œuvre de la DAO et programmation du 11^e Fonds européen de développement (FED)

14. Coopération régionale

Continuer à soutenir le processus de programmation régionale et encourager et faciliter s'il y a lieu la coopération entre les PTOM et les Régions ultrapériphériques (RUP) et les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) sur des projets régionaux et bilatéraux et au titre de la programmation du 11^e FED et du Fonds européen de développement régional (FEDER).

Enveloppe thématique du 11^e FED

15. Sous-secteurs privilégiés

Faciliter la programmation en ce qui a trait aux efforts menés par les PTOM pour gérer durablement leurs ressources dans les secteurs **du changement climatique (y compris la réduction des risques en cas de catastrophe) et des énergies durables.**

16. Mesures d'aide

Faciliter la mise en œuvre des mesures d'appui aux PTOM dans le cadre de l'enveloppe thématique.

17. Ordonnateur régional

Accueillir **l'OCTA** en tant qu'Ordonnateur régional candidat/impétrant pour la composante thématique de l'enveloppe régionale du 11^e FED.

Changement climatique

18. Feuille de route pour les énergies durables

Soutenir les PTOM dans leurs efforts pour mettre en œuvre les recommandations issues du rapport des PTOM sur les énergies renouvelables et des ateliers sur les énergies renouvelables dans les PTOM organisés à Aruba en octobre 2014, et pour élaborer une feuille de route sur les énergies durables devant permettre aux PTOM de réduire leur dépendance vis-à-vis des combustibles fossiles et d'améliorer leur efficacité énergétique.

19. Sommet sur l'énergie

Aider les PTOM à préparer un Sommet sur l'énergie dans les PTOM qui cadrerait avec la Semaine européenne de l'énergie durable devant se tenir à Bruxelles en juin 2015 ; et encourager les PTOM à se fixer des objectifs ambitieux mais réalistes en matière d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique.

20. Réseaux d'énergie et données sur l'énergie

Soutenir les PTOM dans leurs efforts pour continuer à mobiliser des fonds et à renforcer leurs capacités afin de consolider les réseaux d'énergie durable des PTOM ; et encourager les Directions générales de la recherche et de l'énergie à fournir une assistance aux PTOM pour la collecte et l'analyse des données sur l'énergie.

21. CdP 21 de la CCNUCC

S'employer à prendre en compte les priorités des PTOM en matière de changement climatique en amont de la CdP 21 de la CCNUCC qui aura lieu à Paris en décembre 2015. Les ministres des PTOM conviennent que la Commission et les États membres devraient s'efforcer de contenir compte des priorités des PTOM dans les négociations sur le climat et soutenir les initiatives des PTOM pour garantir une issue positive à la CdP 21. Les PTOM demandent à la Commission et aux États membres d'établir un partenariat pour rendre les PTOM plus visibles à la CdP 21 à Paris.

22. Autres programmes

Examiner les possibilités de faire participer les PTOM aux programmes et initiatives de l'Union en lien avec le changement climatique, tels que l'Alliance mondiale contre le changement climatique.

Biodiversité

23. Coordination internationale des politiques

S'efforcer, lorsque c'est possible, de faciliter la coordination internationale des stratégies et financements liés à la biodiversité, en particulier dans les régions qui regroupent des PTOM, des RU et des États ACP confrontés à des menaces analogues sur le plan de la diversité (espèces envahissantes par exemple).

24. BEST

Les PTOM saluent les efforts déployés par la Commission européenne pour mettre au point le programme BEST 2.0 et sollicitent un appui pour assurer la transparence de sa mise en œuvre et sa pleine accessibilité aux PTOM.

Conférence internationale sur la biodiversité et le changement climatique de la Guadeloupe

25. Message de la Guadeloupe

Fournir un appui aux PTOM qui souhaitent mettre en œuvre certains éléments du Message de la Guadeloupe, délivré lors de la Conférence internationale sur la biodiversité et le changement climatique de la Guadeloupe.

Durabilité

26. Développement durable

Continuer à soutenir les PTOM dans leur quête d'un développement durable fondé sur les piliers de l'innovation, de la compétitivité et de la croissance verte et bleue, et dans leurs efforts pour promouvoir un modèle plus durable de développement de leurs principaux secteurs économiques.

Commerce

27. Accords de libre-échange

Évaluer l'impact des accords de libre-échange entre l'UE et ses partenaires internationaux sur les économies des PTOM et prendre les mesures nécessaires pour assurer aux biens et services des PTOM le meilleur accès possible aux marchés.

Statistiques

28. Mise en œuvre des recommandations du rapport sur les systèmes statistiques des PTOM

Soutenir les PTOM dans leurs efforts pour appliquer les recommandations des études de 2011 et 2014 sur les systèmes statistiques des PTOM ; et, lors d'une première étape, les aider, quand cela est pertinent, à établir un mécanisme de coordination durable qui guidera et consolidera les initiatives régionales de renforcement des capacités et d'harmonisation en cours et sera utile à la mise en œuvre du système d'indicateurs communs.

Programme d'action pour le développement international

29. Objectifs de développement durable pour l'après-2015

S'employer à prendre en compte les priorités des PTOM en matière de développement en amont de l'accord international final sur les Objectifs de développement durable pour l'après-2015, qui interviendra en septembre 2015.

30. Modalités d'action accélérées des PEID (Samoa, la Voie à suivre)

Inclure les PTOM dans le champ des bénéficiaires de la programmation soutenue par l'Union en réponse au document final « Modalités d'action accélérées des PEID (Samoa, la Voie à suivre) » issu de la troisième Conférence internationale sur les PEID qui s'est tenue au Samoa.

RÉFÉRENCE

Signé à Tortola, Îles Vierges britanniques, le vingt-six février deux mille quinze

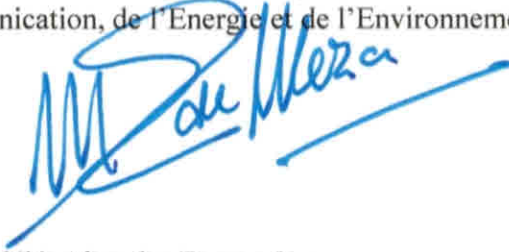
Pour la délégation d'**Anguilla**

L'honorable M. Hubert B HUGHES, Ministre en chef et ministre des Finances, du Développement économique, de l'Investissement, du Commerce et du Tourisme



Pour la délégation d'**Aruba**

L'honorable M. Mike de MEZA, Vice-Premier ministre, Ministre des Affaires Economiques, de la Communication, de l'Energie et de l'Environnement



Pour la délégation des **Bermudes**

Kimberley DURRANT, Directrice du Bureau de Londres et Représentante auprès du Royaume-Uni, Bureau de Londres du Gouvernement des Bermudes. «Les Bermudes n'ont pas pu participer aux manifestations aux BVI »



Pour la délégation de **Bonaire**

L'honorable Mme Simeona FELIDA, Commissaire de l'entité publique de Bonaire



Pour la délégation des **Îles Vierges britanniques**

L'honorable Dr D. Orlando SMITH, OBE, Premier ministre et ministre des Finances

Pour la délégation des **Îles Caïmans**

Pour la délégation de **Curaçao**

L'honorable M. Ivar ASJES, Premier ministre

A black ink signature, appearing to be 'Ivar ASJES', written in a cursive style with a large loop at the end.

Pour la délégation des **Îles Falkland**

L'honorable M. Roger EDWARDS, Membre de l'Assemblée législative

A blue ink signature, appearing to be 'R. Edwards', written in a cursive style.

Pour la délégation du **Groenland**

Mrs. Lida Skifte LENNERT, Ministre Conseiller (au nom de)

L'honorable M. Vittus Qujaukitsoq, Ministre de l'Industrie, du Travail, du Commerce et des Affaires étrangères

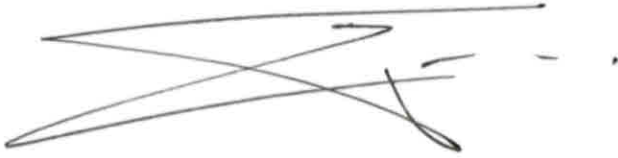
A black ink signature, appearing to be 'Vittus Qujaukitsoq', written in a cursive style with a long horizontal stroke at the end.

Pour la délégation de **Montserrat**

L'honorable M. Donaldson ROMEO, Premier Ministre et Ministre de la Finance et de la Gestion Economique

A black ink signature, appearing to be 'Donaldson ROMEO', written in a cursive style with a large loop at the end.

Pour la délégation de **Nouvelle-Calédonie** (au nom de)
L'honorable Mme Cynthia LIGEARD, Présidente du gouvernement



Pour la délégation de **Pitcairn**
Mme Jacqueline CHRISTIAN, Représentante du Gouvernement des îles de Pitcairn, Henderson,
Ducie et Oeno auprès de l'UE



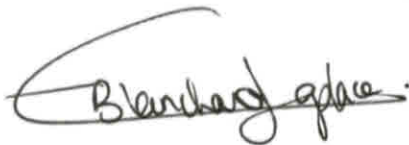
Pour la délégation de la **Polynésie française**
L'honorable M. M. Heremoana MAAMAATUAIAHUTAPU, Envoyé spécial du Président de la
Polynésie française, en charge du pôle de la promotion des langues, de la culture, de la
communication et de l'environnement



Pour la délégation de **Saba**
L'honorable Menno van der VELDE, Senior Policy Advisor & TAO



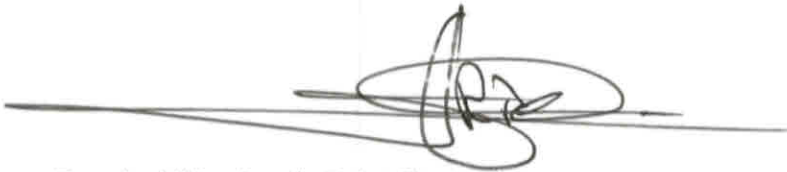
Pour la délégation de **Saint-Barthélemy**
L'honorable Mme Elodie LAPLACE, Chef de délégation, Représentante de la Collectivité de Saint
Barthélemy.



Pour la délégation de **Sainte-Hélène, Ascension et Tristan da Cunha**
L'honorable M. Lawson HENRY, Membre du Conseil Exécutif et Législatif



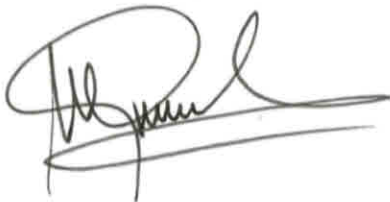
Pour la délégation de **Saint-Pierre-et-Miquelon**
M. Stéphane ARTANO, Président du Conseil Territorial



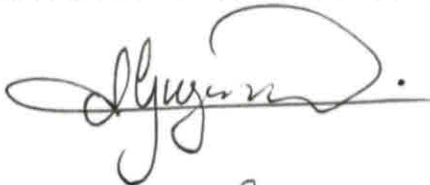
Pour la délégation de **Saint-Eustache**
L'honorable M. Simon DIJKSHOORN, Ordonnateur Territorial



Pour la délégation de **Sint-Maarten**
L'honorable M. Marcel GUMBS, Premier ministre



Pour la délégation des **Terres australes et antarctiques françaises**
L'honorable Dr Ann-Isabelle GUYOMARD, Service des Affaires Juridiques et Institutionnelles



Pour la délégation des îles **Turques-et-Caïques**
L'honorable M. Washington MISICK, Ministre des Finances et des Investissements



Pour la délégation de **Wallis-et-Futuna**
L'honorable M. Marcel RENOUF, Préfet et Administrateur Supérieur

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'M' followed by a large loop and a horizontal stroke below it.